

## DECLARATION INTERMEDIAIRE

16.05.2014

### INFORMATION REGLEMENTÉE

Les activités du groupe **TEXAF** en RDC ont évolué comme suit au cours du 1<sup>er</sup> trimestre

- **CARRIGRES** (carrière de grès à Kinshasa) : suite à un arrêt pour réparations durant deux semaines en mars, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2014 est en recul de 8% sur celui de la même période de l'année dernière et s'établit à EUR 1,3 million. En avril, l'installation primaire et secondaire a été volontairement arrêtée pendant deux semaines également afin de la reconditionner et de remplacer totalement les équipements et câbles électriques.
- Les activités immobilières (location de biens résidentiels et de surfaces de bureaux à Kinshasa) bénéficient notamment des nouveaux bâtiments Champ de Coton (24 appartements 1 chambre) et de surfaces supplémentaires de bureaux. Les loyers ont totalisé EUR 3,2 millions sur le premier trimestre en hausse de 12% par rapport à 2013.

Les deux phases suivantes du projet Champ de Coton sont actuellement mises en œuvre avec deux immeubles (8 appartements de 3 chambres) livrés en été 2014 et cinq (20 appartements de 2, 3 ou 4 chambres) au fil du premier semestre de 2015. En parallèle, le groupe transforme 5.500 m<sup>2</sup> d'anciens entrepôts en bureaux pour livraison début 2015.



*Champ de Coton Phase I*

Au total, le groupe confirme qu'il s'attend pour 2014 à une croissance significative du résultat opérationnel récurrent par rapport à l'année précédente.

*TEXAF, constituée en 1925, est l'unique société d'investissements à vocation industrielle, immobilière et agricole, cotée sur Euronext, ayant à ce jour toutes ses activités et filiales en République Démocratique du Congo. Cette cotation en bourse des activités congolaises et les obligations de bonne gouvernance et de transparence qui en découlent constituent un atout majeur du groupe pour la promotion du secteur formel en RDC.*

Contact: Philippe Croonenberghs, CEO: +32 495 24 32 64  
Christophe Evers, CFO : + 32 495 24 32 60